



LE PRESIDENT

N° 003 /ANP/SG

**COMMUNIQUE DE L'ANP RELATIF A L'AFFAIRE CLAUDE DASSE CONTRE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE DE LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION D'ABIDJAN**

L'Autorité nationale de la presse (ANP) a appris par voie de presse, que le Journaliste Claude Dassé, aurait été séquestré puis violenté au sein de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA), où il s'était rendu en vue d'équilibrer l'information selon laquelle il existerait, en ce milieu carcéral, un système de racket des détenus.

En attendant l'aboutissement de l'enquête diligentée par le Procureur près le Tribunal de Première Instance d'Abidjan- Yopougon, l'ANP voudrait appeler l'ensemble de la presse à la mesure et à rester professionnelle, en évitant de distiller des conclusions catégoriques susceptibles de biaiser l'instruction en cours.

L'ANP tient à l'élucidation des faits qui, s'ils étaient avérés, constitueraient un réel recul de la démocratie et une atteinte grave à la liberté de la presse.

En tout état de cause, l'ANP suit avec un réel intérêt le dénouement de cette affaire et réitère son appel au respect des règles professionnelles, à la pondération et à la responsabilité, en toutes circonstances.

Fait à Abidjan, le 14 mai 2020

Pour l'ANP  
Le Président

  
Autorité Nationale  
de la Presse  
BP V 106 Abidjan  
Le Président

Samba KONE

**AUTORITE NATIONALE DE LA PRESSE**